Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 36 (2006)
Heft: 9

Rubrik: Courrier : a propos des médicaments génériques

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A propos des médicaments génériques

D.R.

Les génériques ne seraient-ils pas toujours efficaces?

A la fin 2005, le Conseil fédéral et les Chambres ont décrété que tous les assurés des caisses maladie avaient l'obligation d'abandonner les médicaments originaux au profit des génériques pour diminuer les coûts de la santé.

Depuis 1998, je souffre d'arthrose à la colonne lombaire, ce qui m'oblige à prendre des anti-douleurs (Ponstan et Tramal retard). Selon les théories des spécialistes, les génériques ont exactement les mêmes propriétés que les médicaments originaux, à un coût inférieur.

Il y a deux ans, j'ai voulu remplacer le Ponstan par son générique, le Méfénacide. Le comprimé du soir estompait mes douleurs jusqu'à 7 ou 8 heures le lendemain matin, alors qu'avec son générique, elles réapparaissaient vers 4 ou 5 heures déjà. Conclusion, je prends les génériques la journée (en plus grande quantité) et un Ponstan pour la nuit. Où est l'économie?

Jusqu'à ce printemps, je prenais des Tramal retard à raison de 300 à 400 mg par jour. Le pharmacien m'a récemment remis son générique, Ecodolor retard et Tramadol retard. Ces médicaments me provoquent des douleurs stomacales nauséeuses et sont inefficaces. Que l'on ne vienne plus me dire que les génériques sont des copies conformes du médicament original!

Jean-Daniel Auberson, Vevey

L'AVIVO précise

Réponse au courrier de M. Pierre Perelyguine, paru en mai dernier. Contrairement à vos supputations, l'AVIVO est très active. Voici quelques exemples: dans les Commissions fédérales de la Fares et du Conseil suisse des aînés, ses délégués analysent les projets de lois envoyés en soumission par le Conseil fédéral et lui transmettent leurs propositions ou modifications.

Dans l'organisation de collectes de signatures en faveur d'initiatives, l'AVIVO est très présente. En renvoyant une résolution au Département fédéral des transports, la section jurassienne demande des tarifs plus avantageux en faveur des retraités (...). En résumé, les organisations de défense des retraités existent, elles sont efficaces et reconnues par les autorités.

André Milani, Delémont

Vive la musique!

L'article consacré à la musique m'a beaucoup interpellée. A 68 ans je ne connaissais rien du solfège. J'y ai pris beaucoup de plaisir en l'étudiant durant sept ans. Aujourd'hui, je joue une heure de piano chaque jour. C'est excellent pour la mémoire.

L. Schwegler, Jouxtens

Soigner l'incontinence

Ma remarque concerne l'article sur l'incontinence, paru en février. Je suis étonnée que l'on n'ait pas parlé de cette petite intervention chirurgicale faite par un gynécologue (implantation d'une petite bandelette). Je sais que ce sujet est tabou. Pour cette petite opération, on passe deux jours à l'hôpital. Mais quel soulagement! Il faudrait faire connaître cette possibilité plus largement, cela aiderait certainement beaucoup de personnes âgées.

Edith A. La Tour-de-Peilz

Qualité et prix bas

Je lis régulièrement *Générations.* C'est avec grand plaisir que je prends connaissance de vos reportages et vos articles très variés. Je tiens à vous féliciter pour la qualité qui nous est présentée. Comme bien des retraités, nous recherchons non seulement la qualité, mais aussi des prix abordables. A cet effet, j'aimerais recommander à mes amis retraités le restaurant de La Bonne Auberge, sise au début de l'Avenue Druey à Lausanne. Le patron y sert le caquelon lausannois pour un prix très convenable.

Jean-Pierre Duthovex, Lausanne

Donation déductible

Dans votre article paru en mai, il est écrit: «Dans le canton de Vaud notamment, il est possible de léguer une somme allant jusqu'à Fr. 10 000.– par an et par enfant et de la déduire des impôts.» Sauf erreur, cette somme est de Fr. 50 000.– et elle est déductible de la fortune, mais pas des impôts.

Carlo Chiadò Rana, Chernex

(Réd. Vous avez raison. Jusqu'à Fr. 50 000.– par an et par enfant, la somme peut être déduite de la fortune et le bénéficiaire n'est pas imposé. Il est également possible de léguer, dans les mêmes conditions, Fr. 10 000.– par petit-enfant).

D'accord, pas d'accord?

Un article vous a fait réagir, vous avez aimé ou détesté? N'hésitez pas à le faire savoir en écrivant à la rédaction de *Générations*, rue des Fontenailles 16, 1007 Lausanne

Si vous nous envoyez un message, prière d'indiquer votre adresse, s.v.p.

Sur notre site internet: www.magazinegenerations.ch